



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentant-e-s des médias

Un nouveau guide au service des organisateurs de manifestations

## « Événements en ville », pour que la fête soit belle... et durable

**C'est l'été, la saison des festivals bat son plein, et Neuchâtel n'est pas en reste. Pour contribuer au beau fixe pendant cette période de l'année, la Ville édite une brochure visant à mieux aiguiller les organisateurs de manifestations. Comment éviter le littering et minimiser l'impact sur l'environnement ? A quoi faut-il penser lorsqu'on installe un stand ? Comment accueillir tous les publics ? Telles sont quelques-unes des questions abordées dans ce petit mode d'emploi pratique, qui propose une multitude de solutions accessibles à l'échelon local. Ce document ne dispense toutefois pas d'effectuer les démarches officielles auprès des services concernés.**

Fêtes de quartier, manifestations sportives, festivals dont certains d'envergure nationale, voire internationale : la ville de Neuchâtel regorge d'événements de toutes sortes, surtout à la belle saison, témoignant de sa vie culturelle et artistique trépidante. Dans ce cadre, les autorités communales ne se contentent pas de délivrer une autorisation. Elles souhaitent faciliter la vie des organisateurs tout en attirant leur attention sur la responsabilité qui leur incombe en matière d'infrastructures, de transports, de ravitaillement et de communication.

D'où l'existence du guide « *Événements en ville, solutions locales pour une manifestation durable* ». Sur 26 pages aérées, illustrées et généreux en conseils pratiques, il a pour objectif de donner tous les outils afin d'organiser une manifestation conviviale qui aura un impact minimal sur l'environnement.

On y apprend notamment comment épargner les ressources en électricité, éviter les pollutions accidentelles et le littering, quelles informations pratiques donner au public, également pour la prévention en matière d'alcool et de décibels... De plus, il est question d'accès pour les personnes à mobilité réduite et d'encouragement au covoiturage ou à la mobilité douce : par exemple, une station mobile de prêt de vélos en libre service peut être placée temporairement à l'entrée d'une manifestation !

Ce recueil de conseils qui a pour vocation de sensibiliser à l'environnement, au respect du voisinage et à l'accès pour personnes à mobilité réduite, ne dispense toutefois pas de faire les démarches nécessaires pour obtenir des autorisations officielles auprès de la [Sécurité urbaine](#).

## **Gobelets gratuits à la Case à Chocs**

Pour encourager les organisateurs de micro-manifestations à Neuchâtel sur la voie du développement durable, les autorités communales de la Ville ont décidé de prêter désormais jusqu'à 500 gobelets réutilisables sans aucun frais de lavage. Depuis plusieurs années, la Case à chocs dispose en effet d'un système de prêt et de lavage de gobelets pour les manifestations locales. Les manifestations de plus grande envergure ou organisées hors du territoire communal pourront continuer à bénéficier du système de prêt des gobelets à 15 centimes par unité.

Le guide « Événements en ville » est disponible en ligne sur [www.neuchatelville.ch/agenda21-eco-manifestations](http://www.neuchatelville.ch/agenda21-eco-manifestations) ou sur [www.securite-urbaine-ne.ch](http://www.securite-urbaine-ne.ch). Les services de la sécurité urbaine, de la culture et de la mobilité et du développement durable tiennent également des exemplaires imprimés gratuits à disposition de toute personne intéressée.

Direction de la mobilité

Neuchâtel, le 28 juin 2017

### **Renseignements complémentaires:**

Laetitia Estève, coordinatrice de projets, 032 717 77 76, [laetitia.estevefloch@ne.ch](mailto:laetitia.estevefloch@ne.ch)

Autorisations : Sécurité urbaine, [www.securite-urbaine-ne.ch](http://www.securite-urbaine-ne.ch)